

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Rapport mensuel « ITEKA N'IJAMBO » de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

juin 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 30 juin 2017, au moins 437 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	5
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .8	
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	8
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i>	8
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	10
<i>I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES</i>	11
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE</i>	12
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i>	14
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i>	16
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i>	21
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i>	27
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i>	30
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	33
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	37

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADC : Alliance Démocratique pour le Changement

API : Appui à la Protection des Institutions

AT : Agent de Transmission

BRB : Banque de la république du Burundi

CDS : Centre De Santé

CFP : Centre de Formation Professionnel

CMCK : Centre Médico Chirurgical de Kinindo

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

CNI : Carte Nationale d'Identité

COMIBU : Communauté Islamique du Burundi

DCE : Directeur Communal de l'Enseignement

DPE : Direction Provinciale de l'Enseignement

ECOFO : Ecole fondamentale

EP : Ecole Primaire

ETS : Ecole Technique Secondaire

FAB : Forces Armées du Burundi

FNL : Front National de Libération

FRODEBU : Front pour la Démocratie du Burundi

ITABU : Institut Technique Agricole du Burundi

MSD : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

MSF : Médecin Sans Frontière

ODH : Observateur des Droits Humains

ONG : *Organisation Non Gouvernementale*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

OPP : *Officier de Police Principal*

PARCEM : *Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités*

PJ : *Police Judiciaire*

PNLS : *Programme National de Lutte contre le Sida*

PRODEFI : *Programme de Développement des Filières*

PSI : *Police de Sécurité Intérieure*

PSR : *Police Spéciale de Roulage*

RDC : *République Démocratique du Congo*

REGIDESO : *Régie des Eaux*

RN : *Route Nationale*

SNR: *Service National de Renseignement*

UPRONA : *Union pour le Progrès National*

VBG : *Violence Basée sur le genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce rapport, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 33 personnes ont été tuées, 11 portées disparues, 23 torturées, 191 arrêtées arbitrairement, 9 victimes de VBG et 19 personnes blessées.

Le phénomène de cadavres est aussi signalé. Au moins 9 cadavres parmi les personnes tuées ont été relevés au cours de cette période couverte par ce rapport.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce rapport relève des cas d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Les membres des partis de l'opposition surtout FNL aile d'Agathon Rwasa et MSD, ceux des associations de la société civile ainsi que des militaires ex-FAB en retraite ou en fonction ont été une cible privilégiée du pouvoir CNDD-FDD.

Le rapport s'insurge également contre des entraînements paramilitaires, les actes d'intimidation, faits et commis par les jeunes Imbonerakure ainsi que des contributions forcées soutenues par des administratifs.

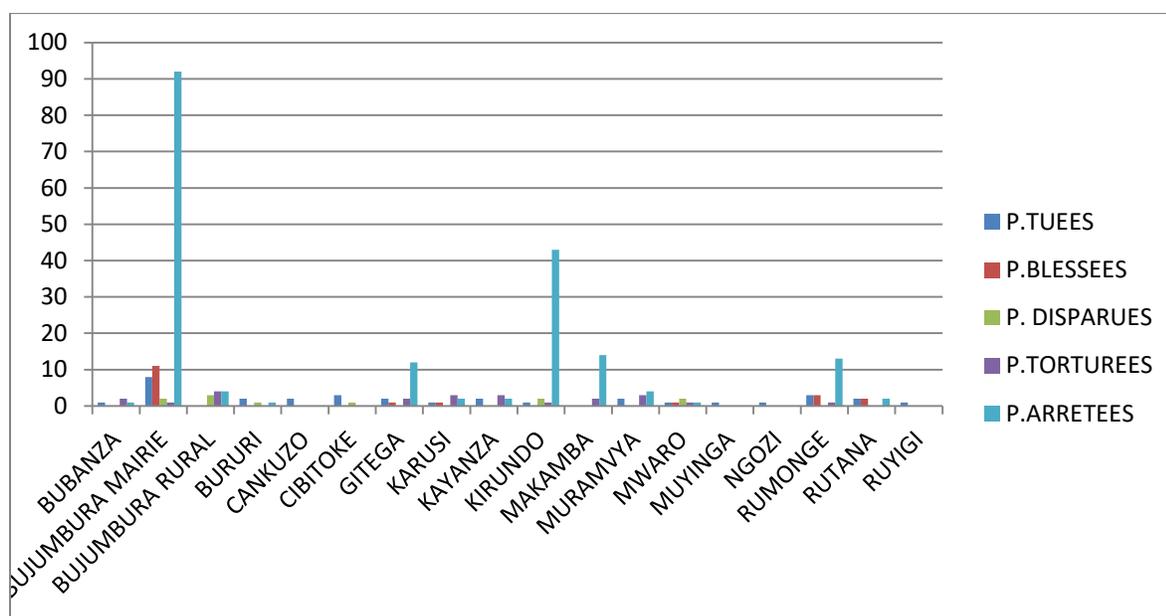
Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce rapport ainsi que celui de la justice populaire.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

Figure 1: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI AU MOIS DE JUIN 2017

PROVINCES	P.TUEES	P.BLESSEES	P. DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES
BUBANZA	1	0	0	2	1
BUJUMBURA MAIRIE	8	11	2	1	92
BUJUMBURA RURAL	0	0	3	4	4
BURURI	2	0	1	0	1
CANKUZO	2	0	0	0	0
CIBITOKÉ	3	0	1	0	0
GITEGA	2	1	0	2	12
KARUSI	1	1	0	3	2

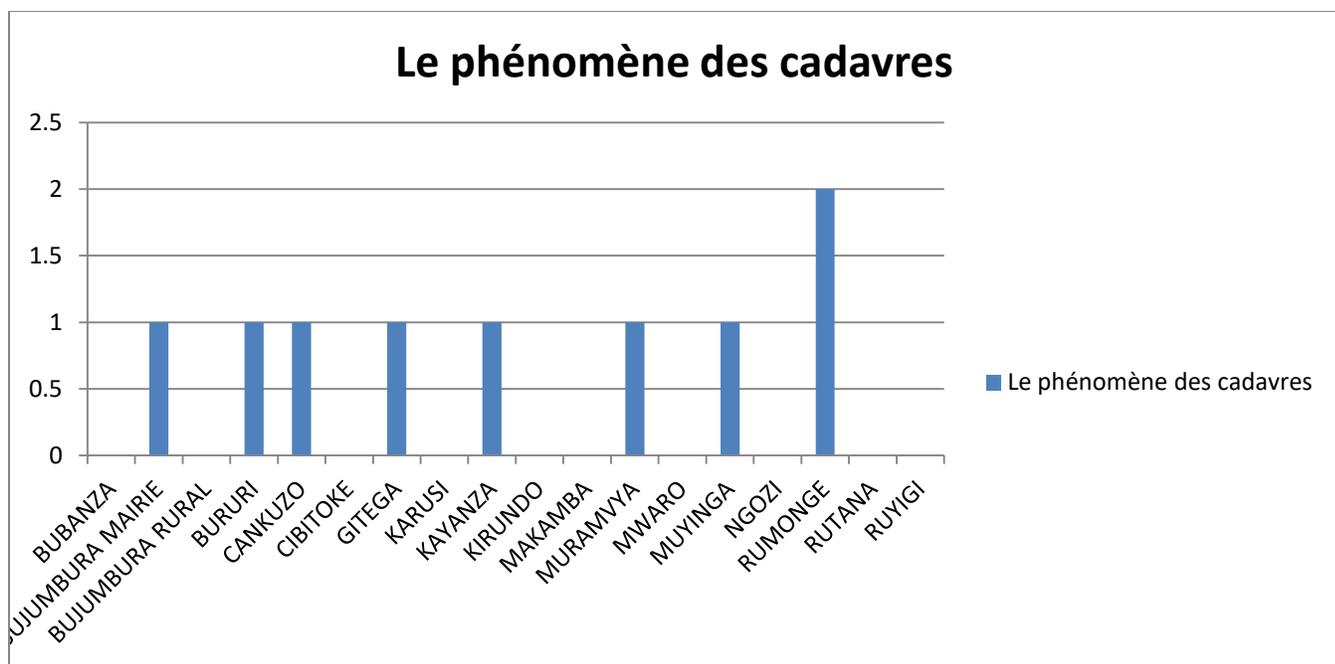
KAYANZA	2	0	0	3	2
KIRUNDO	1	0	2	1	43
MAKAMBA	0	0	0	2	14
MURAMVYA	2	0	0	3	4
MWARO	1	1	2	1	1
MUYINGA	1	0	0	0	0
NGOZI	1	0	0	0	0
RUMONGE	3	3	0	1	13
RUTANA	2	2	0	0	2
RUYIGI	1	0	0	0	0
TOTAL	33	19	11	23	191



Les effectifs élevés des personnes tuées sont localisés en province de Bujumbura-Mairie avec 8. Le tableau et le graphique montrent des effectifs inquiétants des cas d'arrestations en Mairie de Bujumbura avec 92 cas. Des quartiers de la Mairie de Bujumbura dits contestataires constituent la cible privilégiée de la répression du pouvoir du CNDD-FDD sur base des contrôles des cahiers de ménages.

**Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES
AU MOIS DE JUIN 2017**

PROVINCE	Le phénomène des cadavres
BUBANZA	0
BUJUMBURA MAIRIE	1
BUJUMBURA RURAL	0
BURURI	1
CANKUZO	1
CIBITOKÉ	0
GITEGA	1
KARUSI	0
KAYANZA	1
KIRUNDO	0
MAKAMBA	0
MURAMVYA	1
MWARO	0
MUYINGA	1
NGOZI	0
RUMONGE	2
RUTANA	0
RUYIGI	0
Total	9



Le tableau et le graphique montrent 9 cadavres dont certains non identifiés qui ont été retrouvés dans différentes provinces du pays. Sur tous ces cadavres, 2 ont été retrouvés en province Rumonge. Certains de ces cadavres présentaient des signes des actes de tortures.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET/OU MILITAIRES

Une personne tuée en commune et province Karusi

Dans la nuit du 27 juin 2017, le nommé Oscar Ndayizeye alias Topima, qui était au cachot au commissariat de police de Karusi pour vol de moto dans la ville de Karusi, a été extrait du cachot avant d'être exécuté sur la colline Nkoronko. Des sources sur place indiquent que son cadavre a été amené puis jeté au cachot pour simuler une mort naturelle. Le matin, son cadavre a été acheminé à la morgue à l'insu de sa famille par l'officier S3 à ce poste de police accompagné de trois Imbonerakure Mabosi, Eric et Buyondo.

Une personne tuée en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 16 juin 2017, Frédéric Jumapili a été tué par des militaires de la position de Cahu en commune Mwumba, province Ngozi. Selon des sources sur place, Jumapili était venu au secours d'un commerçant qui était en train d'être battu par ces militaires qui l'accusaient de vendre des habits au Rwanda.

Une personne tuée en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 15 juin 2017, vers 3 heures, le nommé David Ndayisenga a été tué par des policiers sur la 5^{ème} avenue, quartier Kavumu, zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, la victime ferait partie d'un groupe de bandits à bord d'une voiture de type Probox immatriculée I 7681 A poursuivie par la police.

Une personne tuée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 9 juin 2017, OPP1 Philippe Minani a été fusillé par un de ses collègues au quartier Gasekebuye, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole adjoint de la police, Moïse Nkurunziza, cinq personnes dont 4 policiers et un civil ont été arrêtés et détenus dans les cachots de la PJ sis au quartier de Jabe pour meurtre de cet officier de police. Parmi ces policiers, un a affirmé avoir tiré sur l'officier.

Deux personnes tuées en Marie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin indique qu'en date du 31 mai 2017, deux membres du parti MSD, Léon Bangiricenge et Remy Ndagijimana, ont été tués par des agents du SNR dans le quartier Kigobe en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Léon Bangiricenge a été arrêté le 24 mai 2017 à son domicile sis au quartier Kamenge et Rémy Ndagijimana a été arrêté le 25 mai 2017 à Mutanga sud. Tous ont été arrêtés par Mathias Joseph Niyonzima surnommé Kazungu, officier du SNR, cité dans plusieurs arrestations suivies de disparitions forcées. Les mêmes sources indiquent que ces deux victimes ont été conduites au cachot secret situé au bar « IWABO W'ABANTU » puis à Kajaga où elles ont subi des actes de torture. Après, elles ont été amenées dans une villa sise à Kigobe habituellement consacrée aux actes de tortures, de viol et de cachot secret. C'est à cet endroit que Léon Bangiricenge et Remy Ndagijimana ont été sauvagement assassinés avant d'être jetées dans une fosse commune qui serait à la rivière Ntahangwa, selon les mêmes sources. Selon le porte parole du parti MSD qui affirme les faits, leurs membres ont été victimes de leur appartenance politique et ces victimes s'ajoutent aux autres membres du MSD qui continuent à faire objet de répression du pouvoir de Pierre Nkurunziza sur base de leur opinion.

1.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Musigati, province Bubanza

Dans la nuit du 26 juin 2017, un policier du nom de Cyprien Ngendakuriyo, a été tué décapité à l'aide d'une machette par des hommes non identifiés en commune Musigati, province Bubanza. Des sources sur place indiquent que ce policier montait la garde au bureau postal de Musigati. Les malfaiteurs ont volé son arme avant de prendre fuite.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 21 juin 2017, Juma Ntakobakingira, âgé de 60 ans, a été tué, frappé au niveau de la tête par des personnes non identifiées. Selon nos sources, le crime a été commis à son domicile situé sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke.

Deux personnes tuées en zone Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 14 juin 2017, Fiston Nduwimana de la deuxième avenue de la zone urbaine de Musaga et Lambert Nkurunziza originaire de la province Bubanza, tous chauffeurs de bus de transport en commun en zone urbaine de Musaga, ont été tués. La source sur place indique qu'un inconnu a lancé une grenade dans un bistrot situé tout près du parking de la zone urbaine de Musaga, commune Muha en Mairie de Bujumbura, sur la RN7. Cette attaque a fait 9 personnes blessées parmi lesquelles figure un couple propriétaire du cabaret. Elles ont été conduites à différents hôpitaux de la Mairie de Bujumbura (Chez Mbarimbanyi et au CMCK) pour bénéficier des soins.

Une personne tuée en zone urbaine de Kinindo, Mairie de Bujumbura

En date du 15 juin 2017, vers 11 heures, Aimable Hakizimana, un retraité de la BRB, a été tué à l'entrée de son domicile situé en zone urbaine de Kinindo, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, la victime a été tuée par des bandits qui l'auraient poursuivis jusqu'à son domicile. Les malfaiteurs lui ont volé une somme d'argent avant de prendre le large, ajoute la même source.

Une personne tuée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 16 juin 2017, vers 20 heures, des personnes armées de fusils ont attaqué un cabaret de Jean Claude Niyomwungere sur la sous colline Kiganza, colline et zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, Candide Singirankabo, épouse du propriétaire du cabaret, a été tuée et trois personnes ont été blessées.

Une personne tuée en province Kayanza

En date du 3 juin 2017, vers 22 heures, sur la colline Gatabo, commune Butaganzwa, province Kayanza, Salvator Ndayisaba, commerçant et membre du parti FRODEBU Nyakuri a été tué par des hommes non identifiés.

Une personne tuée en commune Mpika-Kayove, province Rutana

En date du 6 juin 2017, vers 22 heures, sur la colline de Kibanda, commune Mpinga-Kayove province Rutana, le nommé Ngenzirabona, âgé de 48 ans, a été tué par grenade chez lui par des personnes non identifiées.

I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga

Dans l'après-midi du 27 juin 2017, vers 15 heures, un corps sans vie d'Emelyne Tuyisenge, âgée de 16 ans, a été retrouvé dans un boisement sur la sous colline Ruhiga, colline Cibari, commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, la victime a été sexuellement abusée puis étranglée par son agresseur.

Un corps sans vie retrouvé en province Cankuzo

En date du 27 juin 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé sur colline Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo. Selon des sources sur place, ce cadavre présentait des traces de blessures et a été enterré après constat de la police.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 19 juin 2017, un corps sans vie de Pascal Yamuremye, âgé de 21 ans, originaire de la province Kayanza, a été retrouvé juste à la 7^{ème} avenue numéro 30 en zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cette personne a été tuée par des gens non identifiés.

Un cadavre retrouvé en province Muramvya

En date du 10 juin 2017, Salvator Girukwishaka a été retrouvé mort pendu sur un avocatier chez son patron, un enseignant du nom de Sylvère Ruterakagayo, au sous quartier Kigwati, commune et province Muramvya.

Deux corps sans vie retrouvés sur les rives du lac Tanganyika, province Rumonge

En date du 8 juin 2017, deux corps sans vie ligotés et attachés ensemble ont été découverts sur les rives du lac Tanganyika dans la localité de Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Les sources sur place indiquent que les deux personnes étaient des frères. Un s'appelle Ntunzwenimana, âgé de 20 ans et son petit frère dont le nom n'est pas connu serait âgé de 18 ans. Tous sont originaires de la zone Magara, commune Bugarama de la province Rumonge. Les mêmes sources précisent que les deux garçons avaient disparus en date du 2 juin 2017.

Un cadavre retrouvé en province Kayanza

En date du 5 juin 2017, sur la colline Gishunzi, commune Gahombo, province Kayanza, un cadavre d'une femme du nom de Niyonyishu a été retrouvé à son domicile. Elle a été tuée par des gens non identifiés.

Un cadavre retrouvé en province Gitega

Dans la soirée du 6 juin 2017, un corps sans vie de Pierre Gahungu, âgé de 53 ans, originaire de la colline Jenda, commune Bugendana a été découvert dans la rivière de Ruvyironza du côté de la commune Bugendana, province Gitega. La source sur place affirme que la victime travaillait au bar « OLYMPIA » situé au chef lieu de la province Gitega. Elle aurait été tuée le soir du 5 juin 2017 lorsqu'elle rentrait du chef-lieu de la province Gitega.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi

En date du 29 mai 2017, dans la matinée, un corps sans vie en état de décomposition de Virginie Akimana, cultivatrice d'au moins 20 ans, a été découvert sur la colline Munini de la commune Bururi à la frontière de la commune Makamba. Selon sa famille, il y avait 3 jours que la victime était portée disparue. Le corps présentait des blessures au niveau du cou et de la gorge. Le mobile et les auteurs de cet incident restent inconnus. Aucune enquête n'a été diligentée.

1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée et une autre blessée en commune Ndava, province Mwaro

En date du 27 juin 2017, vers 18 heure, Marie Ntimpirangeza, âgée de 62 ans et son fils prénommé Mertus, âgé de 22 ans, ont été tabassés par Gervais Ndimurwanko, âgé de 41 ans, fils de Marie et frère de Merthus sur la sous colline Nkingu, colline Butazi, commune Ndava, province Mwaro. Des sources sur place indiquent que Marie Ntimpirangeza est morte sur le champ tandis que Merthus a été conduit à l'hôpital dans un état critique. Selon des sources policières, Ndimurwanko a utilisé une matraque et les conflits familiaux sont à l'origine de cet incident. Le présumé auteur a été appréhendé et jugé en flagrance et a écopé d'une peine de 25 ans.

Une personne tuée en commune et province Gitega

Dans la nuit du 18 au 19 juin 2017, Philbert Ntimpirangeza a été sauvagement tué à l'aide des gourdins. Le crime a été commis dans la localité de Ngobeke, zone Mubuga, commune et province Gitega. Selon l'administration, cette personne aurait été tuée par des proches de sa famille suite aux conflits fonciers. Trois personnes dont sa belle-mère ont été arrêtées par la police. Elles sont détenues au commissariat de police de Gitega.

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 22 juin 2017, dans la soirée, un nommé Ninteretse a été tué en zone Kibezi, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, son frère est l'auteur présumé de cet assassinat. Le motif reste inconnu et l'auteur a pris le large.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 24 juin 2017, Damascène Hakizimana, habitant de la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, a été tué à coups de poignard à son domicile. Selon des sources sur place, la victime a été tuée par la population. Les habitants de cette localité s'indignaient que Damascène Hakizimana fût un voleur et était toujours relâché par la police à chaque fois qu'il était arrêté.

Une personne tuée en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 22 juin 2017, Théoneste Buyoya a été tué à coups de machette sur la colline de Bugwana, commune de Gitobe en province Kirundo par des gens non identifiés. Un voisin de la victime fait savoir que Buyoya avait échappé de justesse à des coups de flèches, il y a deux ans. Il était accusé de sorcellerie par ses voisins.

Une personne tuée en province Ruyigi

Le soir du 17 juin 2017, vers 21 heures, sur la sous colline Kobero, colline Senga, un nommé Madi a été tué par ses deux frères dont Bugo et une autre personne non identifiée, selon des sources sur place. Il a été tué au moyen d'une corde et son enterrement a eu lieu en date du 18 juin 2017. Ces présumés auteurs sont dans la prison centrale de Ruyigi, ajoutent les mêmes sources.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 12 au 13 juin 2017, sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke, Emelyne Nduwarugira a été tuée par son beau-frère Eric Ndayikengurukiye en complicité avec Charles Bimenyimana. Selon nos sources, la victime a été étranglée à l'aide d'une corde puis pendue pour simuler un suicide. Emelyne Nduwarugira serait en conflit avec son mari, militaire en mission de maintien de la paix en Somalie. Sa belle-mère se trouvait dans le ménage lors de la mort de la victime, selon les mêmes sources.

Une personne tuée en commune et province Cankuzo

En date du 15 juin 2017, le nommé Rugandiye de la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, a été tué par ses voisins à coup de lances. Selon des sources sur place, la victime était accusé des actes de viol et de tentative d'assassinat contre ses voisins. Les mêmes sources indiquent que Rugandiye faisait partie du groupe de détenus ayant bénéficié de la grâce du Président.

Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana

En date du 6 juin 2017, vers 14 heures, sur la colline de Nkurye, commune Giharo, province de Rutana, un nommé Ruzobavako, âgé de 69 ans, a été tué par son fils Lambert Ngezumugongo âgé de 31 ans, à l'aide d'un couteau l'accusant d'empoisonner son petit-fils, un enfant de Lambert Ngezumugongo. Le présumé auteur a été arrêté puis conduit au cachot de poste de police de Giharo.

Une personne tuée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 30 mai 2017, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, le nommé Nzobambona a été tué par son frère prénommé Alphonse. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient liés à ce crime. Selon un juriste, l'impunité qui s'observe dans le pays est la conséquence directe qui fait que les gens se fassent justice au lieu de faire recours aux juridictions compétentes.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES

Deux personnes enlevées puis portées disparues en province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2017 indique que la population de la commune Ntega en province Kirundo accuse des Imbonerakure d'enlever, de tuer et de jeter des opposants politiques dans une fosse commune.

Des cas illustratif :

En date du 23 mai 2017, Gérard Ntindhuka responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Kigaga, commune Ntega en province Kirundo a convaincu Pasteur Twagirayezu, membre influent du parti FNL aile d'Agathon Rwasa qu'il allait lui chercher du travail de vendre du café au Rwanda. Pasteur Twagirayezu est parti de son domicile avec ce responsable du parti CNDD-FDD et n'est plus revenu.

Un autre cas est celui de Munezero, âgé de 24 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa qui a été arrêté par des jeunes Imbonerakure vers la fin du mois de février 2017 lorsqu'il rentrait du Rwanda. Munezero lui aussi reste toujours introuvable.

Selon des sources sur place, les deux personnes auraient été jetées dans une fosse commune se trouvant sur la rive de la rivière Kanyaru dans la localité de Kidomyo. La population riveraine de Kanyaru affirme qu'il y aurait d'autres personnes non identifiées jetées dans la même fosse commune. Des Imbonerakure qui sont pointés du doigt dans ces actes ignobles sont notamment, Gérard Ntindhuka, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Kigaga en commune Ntega, le surnomme Hamdun, responsable des Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo et Alphonse Ntereke surnommé l'Homme, qui serait l'auteur de la chanson « *Tera inda abakeba bavyare imbonerakure* » (engrosser les opposants pour mettre au monde des Imbonerakure).

Deux personnes enlevées en commune Ndava, province Mwaro

En date du 14 juin 2017, vers 19 heures, Pacifique Nzoyisaba, élève de la 9^{ème} a l'ECOFO Buziracanda II et Fiacre Kubwimana finaliste au Lycée communal de Buziracanda, ont été enlevés par un prénommé Rénovat, responsable du SNR en province Mwaro. Selon des sources sur place, ces deux élèves ont été sortis de leurs classes par ce responsable du SNR avant d'être conduits vers un endroit inconnu.

Une personne enlevée en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura

En date du 13 juin 2017, vers 10 heures, un homme connu sous le nom de Nyangoma de la zone Buterere qui était au cachot de la zone Buterere a été pris de ce cachot par le commissaire de police municipal connu sous le prénom de Montfort, puis embarqué à bord d'un véhicule de la police immatriculée A310APN. Ils ont pris la route en direction de l'aéroport vers une destination inconnue. La victime est accusée d'être parmi ceux qui fabriquent et commercialisent les boissons prohibées dans Buterere I.

Une personne enlevée en zone Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date 5 juin 2017, Dieudonné Nsabimana surnommé Banga, membre du MSD, a été enlevé en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura par des agents du SNR. Il était chargé de la mobilisation en Mairie de Bujumbura. Les sources sur place indiquent qu'il a été appelé au téléphone par un ami quand il était à son domicile au quartier Mirango de la zone Kamenge. Arrivé à l'extérieur, ces sources disent qu'il a été embarqué à bord d'une voiture de type T.I non immatriculée à vitres teintées qui l'attendait. Les mêmes sources ajoutent qu'il est parti en criant au secours car il subissait des coups de gifles et de pieds. Dieudonné Nsabimana a été conduit vers une destination inconnue. Selon les membres de sa famille, ils l'ont cherché dans tous les cachots en vain. Son domicile a été mis sous surveillance des Imbonerakure depuis son enlèvement.

Une personne arrêtée puis portée disparue en commune Matana province Bururi

En date du 5 juin 2017, une personne du nom de Yaya, ancien combattant du mouvement FNL, originaire de la colline Bitezi, sous colline Gasibe, commune Matana, province Bururi a été arrêté par le chef de poste Moise Arakaza en compagnie de ses AT et des Imbonerakure. Il a été conduit dans un endroit jusqu'ici inconnu. Sa famille vit dans une peur panique et pense que le leur serait tué.

Une personne enlevée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 5 juin 2017, vers 18 heures, dans la localité de Nasagarare, à la 7^{ème} transversale Cibitoke, en commune Rugombo, au chef lieu de la province Cibitoke, Jumapili Karenzo alias maçon, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été enlevé puis embarqué à bord d'une voiture aux vitres teintées de type TI non immatriculée. Selon nos sources, dans cette voiture il y avait

des jeunes Imbonerakure dirigés par un certain Jésus Marie, responsable du centre d'enseignements des métiers de Karurama. Les voisins et la famille de Jumapili indiquent qu'ils ont cherché dans les cachots de la province Cibitoke sans succès.

Une personne enlevée par le SNR en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 6 juin 2017, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Alexis Buhungu mobilisateur du parti FNL aile d'Agathon Rwasa à Kirekura a été enlevé par un groupe des Imbonerakure accompagné par des policiers chez lui à Nyabunyegeri. Il a été conduit vers une destination inconnue, selon nos sources.

Deux personnes enlevées en commune Kabezi, province Bujumbura rural

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 31 mai 2017, vers 18 heures, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Alexis Nshimirimana et Siméon Nkurunziza, tous démobilisés du mouvement FNL d'Agathon Rwasa ont été enlevés par un agent du SNR en province Bujumbura rural connu sous le prénom de Salvator, accompagné par Adolphe Banyikwa ancien secrétaire du parti FNL aujourd'hui sous suspension. Selon Aimé Magera, le porte-parole du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, les victimes ont refusé de collaborer avec Adolphe Banyikwa dans la traque des FNL aile d'Agathon Rwasa. Alexis Nshimirimana et Siméon Nkurunziza sont détenus dans un endroit secret et risquent d'être tués comme c'est le cas d'autres membres du FNL enlevés puis portés disparus, selon la même source.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS ET/OU MILITAIRES

Une personne arrêtée et torturée en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 22 juin 2017, Fiacre Mweranda a été tabassé par des militaires de la position de Rukina, commune Mukike, province Bujumbura Rural. Ces militaires l'avaient arrêté le même jour au centre de Rukina. Selon nos sources, Fiacre Mweranda, originaire de la colline Rutozi, a été hospitalisé puis repris par ces militaires. Il a été conduit à la position militaire situé à Sehe. Selon les mêmes sources, Fiacre Mweranda avait été tabassé il y a deux mois par des militaires qui l'accusaient de les avoir insultés.

Une personne arrêtée et torturée en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 24 juin 2017, un certain Nduwimana de la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, a été arrêté et tabassé par des Imbonerakure alors qu'il était en train de travailler dans son champ. Après une fouille opérée chez lui par des Imbonerakure, ils ont trouvé du café qu'il avait décortiqué lui-même. Ils l'ont par la suite conduit au cachot de la commune l'accusant de vouloir vendre ce café au Rwanda.

Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba

En date du 24 juin 2017, Eric Nkurunziza, travailleur domestique, originaire de la province Karusi, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure sur la colline Bikobe de la commune Mabanda, province Makamba. Il a été tabassé par trois jeunes Imbonerakure Claude, Michel et Anaclet qui l'ont accusé de ne pas coopérer avec eux. La victime a été conduite au CDS de Gahama dans cette même commune.

Une personne arrêtée et torturée en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 18 juin 2017, sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza dans la commune Nyabikere, Antoine Nzoza a été arrêté et tabassé par les Imbonerakure de cette colline l'accusant d'avoir battu sa femme et l'ont infligé une amende d'un bidon de bière locale équivalent à 15.000 fbu.

Une personne torturée en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 16 juin 2017, vers 18 heures, sur la 14^{ème} avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, un policier du nom de Niyonkuru, AT du chef adjoint de poste de police en zone urbaine de Cibitoke a frappé sérieusement Jackson Mulumba avec des coups de pied et crosse de fusil. Selon des sources sur place, la victime de nationalité congolaise et choriste à l'église « Mission d'évangélisation au Burundi » a été accusée de porter sa guitare comme un fusil. Selon les mêmes sources, ce policier est pointé du doigt par la population de cette localité comme étant l'auteur de plusieurs bavures.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 12 juin 2017, Aaron Gendugaba a été ligoté puis tabassé jusqu'à perdre conscience par des Imbonerakure de la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi. Selon des sources sur place, Aaron a été accusé par ces Imbonerakure d'avoir battu sa femme au moment où ils se trouvaient dans un cabaret.

Deux personnes arrêtées et torturées en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 7 juin 2017, vers 8 heures, Vénérand Habonimana, enseignant à l'ECOFO Gisarwe et Méthode Banama, tous membres du parti MSD résidant à Rwibaga, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, ont été arrêtés par deux Imbonerakure Franck Bigirimana et Parfait Nzeyimana de Rwibaga. Selon nos sources, ils sont accusés d'insulter les policiers Masabo et Sakubu. Ces derniers les ont torturés, tabassés et emprisonnés au poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Vénérand a été relâché le soir du même jour et Méthode Banama restant incarcéré.

Une personne arrêtée et torturée en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 6 juin 2017, sur la colline Ruhuma, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karusi, le nommé Ndiwokubwayo, fils de Jordin et d'Angeline, a été arrêté par des Imbonerakure

de cette localité qui l'ont ligoté et tabassé. Des sources sur place disent qu'il est accusé par ces Imbonerakure d'avoir voulu tuer ses parents.

Une personne arrêtée et torturée en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 4 juin 2017, Sylvère Ndayishimiye, élève au Lycée communal de Matara, originaire de la colline Kizunga, zone Matara, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, a été tabassé par le chef des Imbonerakure de la colline Kizunga du nom de Salomé Tuyisenge. Selon des sources sur place, la victime a refusé de contribuer une somme de 1000 fbu destinée aux Imbonerakure de cette colline. Sylvère Ndayishimiye a été détenu au cachot de la police de Nyabiraba avant d'être relâché en date du 9 juin 2017.

Une personne torturée en commune Nyabihanga, province Mwaro

Dans la nuit du 8 juin 2017, Edouard Habarugira, âgé de 22 ans, originaire de la commune Mbuye, province Muramvya a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de la colline Kibogoye en zone Munago, commune Nyabihanga, province Mwaro et l'ont volé tout ce qu'il avait sur lui. Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure avaient l'intention de le jeter dans la rivière Ruvyironza mais les gens de l'entourage l'en ont empêché. Edouard a été conduit à l'hôpital Kibumbu. Les infirmiers avaient d'abord refusé de l'accueillir car il était dans un état critique. Les mêmes sources précisent que 3 conseillers collinaires Pascal Ndakoraniwe alias Dururu, Ntakaburimvo et Vénérand Ntahizaniye ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.

Une personne torturée en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 10 juin 2017, Egide Bigorabagabo, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, résidant sur la colline Rungazi, commune Gitobe, province Kirundo a été tabassé par Sébastien Butoyi, membre de la Ligue des jeunes Imbonerakure et directeur de l'ECOFO Butihinda selon des sources sur place. Bigorabagabo a été admis au CDS de Gitobe avant d'être transféré le 11 juin 2017 à l'hôpital de Mukenke. La victime a été violentée en présence du représentant communal du parti CNDD-FDD et de l'administrateur communal sortant du nom de Nicodème Barutwanayo. Les mêmes sources indiquent que Sébastien Butoyi a été arrêté le 11 juin 2017 puis conduit au cachot de la PJ Kirundo pour des raisons d'enquêtes.

Une personne torturée en commune Mpanda, province Bubanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 juin 2017 indique qu'en date du 31 mai 2017, vers minuit, sur la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Ndagijimana a été victime de coups et blessures graves à l'aide d'une machette sur la tête par deux Imbonerakure Floribert Ndikumana et Ferdinand Nduwimana qui gardaient le bureau du chef de secteur Musenyi. Selon nos sources, les auteurs présumés ont été conduits au cachot de la police du commissariat provincial de Bubanza en date du 31 mai 2017.

Deux personnes torturées, commune Bukirasazi, province Gitega

En date 4 juin 2017, Célestin Mvuyekure, un démobilisé ex-FAB et le prénommé Thierry tous de la localité de Kiryama, ont été torturés par Pascal Hakizimana, chef de zone Bukirasazi, accompagné par le chef de poste de police de cette localité et un Imbonerakure prénommé Faustin. Selon notre source sur place, ces deux personnes ont été violemment tabassées jusqu'à perdre connaissance. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 5 juin 2017, les familles des victimes ont saisi l'OPJ de la commune Bukirasazi mais ce dernier a interrogé les auteurs et les a laissé partir.

Une personne torturée en commune et province Rumonge

En date du 8 juin 2017, un nommé Buregeya a été torturé et sa maison détruite par des personnes dont des jeunes Imbonerakure sur la colline Karagara, zone Buruhukiro, commune et province Rumonge. La victime était accusée d'être un féticheur et qu'il aurait empoisonné un jeune coiffeur de cette colline, selon des sources administratives. D'autres sources indiquent que Buregeya, rapatrié, serait victime d'un conflit foncier l'opposant à une famille des résidents. Buregeya agonisait suite aux coups blessures infligés par ses tortionnaires.

Une personne torturée en province Kayanza

L'information parvenue à notre rédaction en date du 5 juin 2017, indique qu'en date du 29 mai 2017, sur la colline Manga, commune Kabarore, province Kayanza, le nommé Oswald a été tabassé par des militaires attachés à la position de la colline Manga. Il était accusé de transporter de la nourriture et du café au Rwanda.

Une personne torturée en province Muramvya

En date du 3 juin 2017, le prénommé Richard, enseignant à l'ECOFO Camamandu en commune Rutegama, province Muramvya, a été tabassé par des Imbonerakure dont Rémy Bimenyimana. Il était allé payer le loyer de la maison dans laquelle il habitait. Cette maison appartenait à Rémy. Ce dernier lui a demandé sa CNI et il lui a répondu qu'il ne l'avait pas sur lui.

Une personne torturée en province Muramvya

L'information parvenue à notre rédaction en date du 5 juin 2017 indique qu'en date du 30 mai 2017, un agent du SNR à Rutegama en province Muramvya connu sous le prénom d'Anicet a tabassé un prénommé Gilbert au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Rutegama. Selon des sources sur place, ce chef du SNR a l'habitude de tabasser les retenus pendant la nuit.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2017, un prénommé Eric employé à la PRODEFI en province Muramvya a été tabassé par le responsable du SNR en province Muramvya prénommé Remy puis conduit au cachot du commissariat de police où il a passé une nuit. Selon des sources sur

place, l'incident s'est produit dans un cabaret appartenant à Kavyinabuhiye au chef-lieu de la province Muramvya. Le lendemain, il a été relâché en état critique et le responsable du SNR lui a dit « *genda uhindure* » ce qui signifie pars et change. Personne n'a compris ce qu'il a voulu lui dire.

Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba

En date du 3 juin 2017, Elvis Nsabimana, originaire de la commune Nyarusange, province Gitega, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure en commune Mabanda, province Makamba. De retour de la Tanzanie pour des travaux champêtres, une somme de 250 000 fbu lui a été volée par ces jeunes affiliés au parti CNDD-FDD. Croyant qu'il est mort, ils l'ont jeté dans la rivière Nyabusunzu tout près du chef-lieu de la commune. Trois Imbonerakure soupçonnés dans ce crime ont été arrêtés sommairement avant d'être relâchés sur ordre de l'administrateur de Mabanda Leatitie Niyonkuru. La personne torturée a été soignée au CDS Mabanda.

Une personne torturée et une autre arrêtée en commune et province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique que Paul Nyandwi a été arrêté par le chef de colline en date du 26 mai 2017, sur la colline Ryirengeye, commune et province Kayanza. Il a été accusé d'acheter du café parche sur cette colline. Au moment de son arrestation, il n'avait qu'un seul kg sur lui. Il a été conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la commune où il a été torturé. Il a été ensuite conduit à l'hôpital de Kayanza dans un état critique.

En date du 29 mai 2017, le fils de Paul Nyandwi du nom d'Elie Niyonkuru, se rendait à l'hôpital pour rendre visite à son père. Il a été arrêté au marché de Kayanza par des Imbonerakure. Ces derniers l'ont obligé de reconnaître et de payer une dette que son père avait contractée auprès d'une commerçante du nom de Mama Sumaya. Il a fallu l'intervention de la population pour être relâché après avoir payé un pot de vin de 10 000 fbu.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 2 juin 2017, vers 13 heures, Jonathan Habarugira, motard, originaire de la colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke a été victime de torture au moment où il était détenu dans le cachot de la brigade de police dans la commune Gihanga, province Bubanza. Les traces de coups de bâtons étaient visibles sur le dos. Il a été accusé de transporter du chanvre, selon nos sources.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES

Une personne arrêtée en province Muramvya

En date du 23 juin 2017, Claver Kobako, enseignant à l'ECOFO Camamandu, a été arrêté par le chef du SNR en commune Rutegama, accompagné par le chef de poste de police de cette localité du nom de Léonidas Nzoyihiki et le Représentant des Imbonerakure dans la province de Muramvya nommé Loti. Il serait accusé d'avoir prononcé des insultes à l'endroit des Hutu.

Huit personnes arrêtées en commune Nyarusange, en province Gitega

En date du 24 juin 2017, Sylvère Simbagije, président du FNL aile d'Agathon Rwasa dans la zone de Bukoro, commune Nyarusange, province Gitega, a été arrêté par des policiers à son domicile situé sur la colline Bikinga. Le même jour, dans cette même commune, d'autres 7 membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés. Il s'agit de Jean Mperabansi et sa fille Jeanne Nibogora, Damas Hakizimana, Gérard Hakizimana, J.Paul Sabiyumva, J.Claude Bigirimana et un prénommé Didace. Elles ont été arrêtées par des policiers accompagnés des agents du SNR, selon les sources sur place. Elles ont été conduites dans la prison centrale de Gitega.

Une personne arrêtée en province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juin 2017 indique qu'en date du 25 mai 2017, Olivier Havyarimana, âgé de 18 ans, a été arrêté par le responsable du SNR en province Mwaro prénommé Rénovat puis conduit au commissariat de police de Muramvya où il a passé 9 jours. Selon des sources sur place, il a été transféré au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura le 3 juin 2017 où il a passé 10 jours. En date du 13 juin 2017, il a comparu au parquet de Kinindo puis transféré vers le soir à la prison centrale de Mpimba. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation est que le responsable du SNR à Mwaro a trouvé dans le téléphone d'Olivier Havyarimana un message envoyé à un ami alertant le passage du responsable du SNR en commune Ndava.

Deux personnes arrêtées en Mairie de Bujumbura

En date du 23 juin 2017, deux membres du parti MSD J.Claude Ndikuriyo habitant le quartier II de la zone Ngagara et Elie Ntirampeba habitant la 6^{ème} avenue du quartier Mutakura ont été arrêtés en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, J.Claude Ndikuriyo a été arrêté à son domicile vers le soir, par le chef de poste de police de la zone Ngagara sans mandat et sans motif valable. Quant à Elie Ntirampeba, les sources sur place indiquent qu'il a été embarqué à bord d'un véhicule de police de type pick-up puis conduit vers une destination inconnue.

En date du 24 juin 2017, Epitace Nshimirimana, porte-parole du parti MSD a indiqué qu'il a une information que ces deux personnes étaient détenues au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi et qu'elles auraient subi des actes de tortures dans ce cachot du SNR.

Une personne arrêtée en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 juin 2017, Anaclet Ndiwenumuryango, chef de colline Cashi et membre du FNL, aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des policiers puis conduit au cachot de la police de Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Il est accusé de collaborer avec les groupes armés.

Trois personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 25 juin 2017, Augustin Habonimana, Eric Vyizigiro et Jean Claude Ciza, trois démobilisés et membres du FNL, aile d'Agathon Rwaswa ont été arrêtés sur la colline Cashi, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Accusés de faire des patrouilles nocturnes avec des armes blanches dont des machettes, ils ont été conduits au cachot de la police de Bugarama. Les ODHs dénoncent une traque des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa.

Deux personnes arrêtées en province Gitega

En date du 13 juin 2017, Alain Nduwayezu, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des agents du SNR sur la colline Bwoga dans la province de Gitega. Une source sur place indique qu'il a été arrêté sur accusation de faire partie d'un groupe de gens qui ont l'habitude de tendre des embuscades sur différents axes de la ville de Gitega. Les mêmes sources précisent qu'Onésime Nishimwe, agent du SNR l'a embarqué à bord d'un véhicule vers le cachot de la police à Gitega. Il serait victime de ne pas vouloir adhérer au parti CNDD-FDD.

Dans la même commune et province, en date du 15 juin 2017, sur la colline Bwoga, Maurice, membre du FNL d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des agents du SNR et des policiers. Le mobile de son arrestation n'est pas connu et il a été incarcéré au cachot de la province de Gitega, selon Ferdinand Misigaro, président du FNL d'Agathon Rwaswa dans la province de Gitega.

Trois personnes arrêtées en province Muramvya

En date du 13 juin 2017, Aimé Gatore, représentant du PARCEM en commune Mbuye et le prénommé Marius un habitant de la zone Buhangura, commune Mbuye, de la province Muramvya, ont été arrêtés par le responsable du SNR dans les communes Bukeye-Mbuye. Selon des sources sur place, il les a accusés de recruter des rebelles alors qu'ils étaient en train de préparer un atelier sur l'évaluation des conditions de détentions en province Muramvya. Les mêmes sources indiquent qu'Emmanuel Nshimirimana, représentant provincial du PARCEM à Muramvya a lui aussi été arrêté en date du 17 juin 2017 par le responsable du SNR dans cette province. L'information parvenue à notre rédaction indique qu'Emmanuel Nshimirimana, Aimé Gatore et Marius ont été conduits au cachot du SNR situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi avant d'être transférés à la prison centrale de Mpimba.

Un ex-FAB arrêté en commune et province Makamba

En date du 14 juin 2017, Padon Ndikumana, un retraité ex-FAB, a été arrêté par des policiers lors d'une fouille perquisition opérée au quartier Kigwati I, commune et province Makamba. Il a été relâché par la suite et le mobile de son arrestation n'a pas été connu.

Quinze personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 17 juin 2017, quinze personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages sur les avenues 7,8,9,10 et 11 du numéro 90 à 124 de la zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été relâchées après avoir payé une somme allant de 2 000 à 5 000 fbu, selon des sources sur place.

Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba

Serges Nshimirimana, enseignant et membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été arrêté par la police la nuit du 11 juin 2017, vers 22 heures, à son domicile à Jimbi. Il est accusé par le chef de Zone Kibago d'avoir tenu des propos diffamatoires à son encontre. Une source sur place indique qu'il a été conduit au cachot du poste de police de Kibago depuis le 12 juin 2017. Des mobiles politiques seraient derrière cette arrestation, selon sa famille.

Dix personnes arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 17 juin 2017, quatre femmes accusées de polyandrie ont été expulsées et six hommes accusés de polygamie ont été arrêtés par Paul Rwajekera, chef de zone Gatwe et Pablo Ndayiragije, représentant des démobilisés dans cette localité. Pour toutes ces femmes, aucune n'a été autorisée de prendre ses biens y compris les enfants qui étaient à l'école. Ces femmes sont originaires des provinces Cankuzo, Karusi et Gitega. Les hommes ont été libérés le soir de la même journée après avoir payé une amende de 50 000 fbu chacun.

Vingt-cinq personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 14 juin 2017, vingt-cinq personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages sur les 14^{ème}-16^{ème} avenues en haut de la route dite Iryakanyoni. Une information recueillie au près d'un administratif, ces personnes arrêtées étaient accusées d'irrégularités dans les cahiers de ménages comme la non possession ou le manque de cachet pour ceux qui en avaient. Elles ont été relâchées après de sévères mises en garde leur demandant de respecter la tenue de ces cahiers.

Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 6 juin 2017, dix-huit personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition opérée en zone urbaine de Cibitoke de la 6^{ème} à la 8^{ème} avenue. Accusées d'irrégularité par le fait de ne pas figurer dans les cahiers de ménage, elles ont été conduites au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke. Elles ont été relâchées par la suite.

Un ex-FAB arrêté en commune et province Bubanza

En date du 4 juin 2017, vers 22 heures, sur la sous colline Gisovu, colline centre-ville, commune et province Bubanza, Major Christian Nkurikiye, ex-FAB de la composante sociale Tutsi, militaire du camp Muzinda en mission en Somalie mais en congé, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure et des policiers, accompagnés du secrétaire exécutif du parti CNDD-FDD de cette commune prénommé Marcel. Selon nos sources, Major Christian Nkurikiye rentrait chez lui en provenance du cabaret en tenue civile. La victime portait un pistolet et serait accusé de vouloir assassiner ce secrétaire exécutif du parti. La victime dit que c'est un montage car il n'a posé aucun geste de tentative de tuerie, selon les mêmes sources.

Deux personnes arrêtées, torturées en province Kirundo

En date du 6 juin 2017, les nommés Issa Ndagijimana, membre du parti CNDD-FDD en même temps encadreur disciplinaire des Imbonerakure au niveau de la province Kirundo et Abdoul, un Imbonerakure qui travaille pour Issa dans son studio, ont été arrêtés au centre urbain de Kirundo par Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Muyinga. Selon des sources sur place, les deux hommes ont été violentés par la garde de Gérard Ndayisenga. Les deux personnes ont été conduites à la prison centrale de Muyinga.

Quarante personnes incarcérées au centre de réconciliation, province Kirundo

En date du 8 juin 2017, quatre-vingt onze burundais ont été refoulés par le Rwanda et ont été accueillis à la frontière de Gasenyi-Nemba, commune de Busoni. Selon des sources sur place, une quarantaine a été incarcérée au centre de réconciliation en province Kirundo. Parmi eux, 3 ont été relâchés après une demande de leur libération par leurs familles en signant un acte d'engagement sur la suite de ce qui peut arriver. Ces refoulés se rendent au Rwanda à la recherche du travail pour survivre à cause de la famine qui menace le pays et en particulier la province de Kirundo.

Une personne arrêtée en commune Matana, province Bururi

En date du 9 juin 2017, Bernard Gatore, président du FNL, aile d'Agathon Rwasa en commune Matana et trésorier au niveau provincial, a été arrêté à l'EP située dans la zone et commune Matana. Selon des sources sur place, il a été interpellé par le responsable du SNR en province Bururi. Bernard Gatore aurait été arrêté dans une affaire d'armes saisies depuis un mois en zone Gasibe de la même commune, précise les mêmes sources. Il a été directement conduit au cachot du SNR situé tout près de la cathédrale Regina Mundi avant d'être transféré à la prison centrale de Mpimba. Selon des sources en provenance de sa famille, cette affaire a été politisée, Bernard Gatore a un conflit foncier avec Gabin Ndiokubwayo, membre de l'UPRONA proche du pouvoir qui avait perdu le procès pour que Bernard Gatore soit absent le jour de l'exécution du jugement.

Deux personnes arrêtées en province Gitega

Deux membres de la coalition « AMIZERO Y'ABARUNDI », fidèles d'Agathon Rwasa, ont été arrêtés le 8 juin 2017, par des agents du SNR au chef-lieu de la province de Gitega. Il s'agit de Jean Paul arrêté au quartier Bwoga et Edouard connu sous le sobriquet de Koka. Ce dernier était dans un salon de coiffure au moment de son arrestation. Tous les deux ont été arrêtés sans mandat d'arrêt.

Six personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 9 juin 2017, vers 23 heures, six jeunes dont deux frères ont été arrêtés par les agents de l'API accompagnés par le chef de quartier Kinanira II, Eric Uwitonze. Ils se trouvaient dans un ménage se trouvant sur l'avenue Kavumu de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Ils ont été accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Dans l'après-midi du 10 juin 2017, ils ont été relâchés.

Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba

En date du 7 juin 2017, Joséphine Nyandwi, agent de l'état civil en commune Kibago, province Makamba, a été arrêtée par la police. Elle est détenue au cachot du poste de police de la commune Kibago. Josephine se rendait au chef-lieu de la province pour une expertise médicale de son enfant adoptif qui aurait subi un viol. Selon des sources sur place, son arrestation serait liée à ce viol. Elle a été relâchée en date du 13 juin 2017.

Neuf personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 8 juin 2017, neuf élèves dont 8 garçons et une fille ont été arrêtés alors qu'ils participaient dans une marche manifestation contre la mauvaise gestion financière du CFP. Ces élèves dénonçaient l'achat d'un groupe électrogène incapable de palier à la pénurie de l'électricité lors des travaux pratiques alors que chaque élève avait payé une somme de 21 000 fbu. Ils réclamaient aussi des frais de stage que la direction n'avait pas donné aux élèves finalistes à la fin de leurs stages à l'ordre de 35 000 fbu destinés à chacun. Ils demandaient à la DPE Rumonge d'analyser toutes ces questions. Ils ont été détenus en uniforme scolaire au poste de police de la commune Rumonge. Ils ont été relâchés en date du 9 juin 2017.

Deux personnes arrêtées en province Rutana

L'information parvenue en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 30 mai 2017, sur la colline de Butezi en commune Giharo de la province de Rutana, Jonas Nduwayo et Alexandre Ndayishimiye ont été arrêtés vers 18 heures par la police au domicile de Jonas. Ils étaient en train de prier et ont été conduits au cachot de poste de police de Giharo, accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, selon des sources sur place. Jonas Nduwayo et Alexandre Ndayishimiye sont des adeptes de l'Eglise « ABASUHUKE B'IMANA ».

Une personne arrêtée en commune Bugabira, province Kirundo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 31 mai 2017, Gilbert Ntunzwenimana, habitant de la colline Ruhehe, commune Bugabira, province Kirundo, a été arrêté par la police en possession d'une somme d'un million huit cent mille francs burundais (1.800.000 fbu) composée de billets de 100 fbu et une somme de cinq cent quarante mille francs burundais (540000 fbu) composée de billets de 10 000 fbu. Gilbert Ntunzwenimana venait du Rwanda et a affirmé avoir échangé cet argent dans un bureau de change sis à la gare Nyabugogo au Rwanda. Selon des sources sur place, il a été conduit au commissariat de police de la province Kirundo. Selon les mêmes sources, il a comparu devant le procureur de la république le 1^{er} mai 2017. Après interrogatoire, il a été reconduit au cachot du commissariat de police en province Kirundo.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 30 mai 2017, Me Janvier Ncamatwi, a été arbitrairement arrêté par la police puis conduit au bureau du SNR sis au quartier 10 de la zone urbaine de Ngagara après un passage au PSR pour la déclaration. Selon des sources sur place, un véhicule de Me Janvier Ncamatwi avait cogné celui du secrétaire général du parti CNDD-FDD Evariste Ndayishimiye. Il a été relâché par la suite.

Un ex-FAB arrêté en commune Mabanda, province Makamba

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 30 mai 2017, Sylvestre Singirankabo, un démobilisé de l'ancien armée ex-FAB a été arrêté sur la colline Musenyi, commune Mabanda de la province Makamba par un agent du SNR à Rumonge connu sous le sobriquet de Never. Des sources sur place disent qu'il a été accusé de tenir des propos diffamatoires. Une somme de 400 000 fbu aurait été demandée pour sa libération.

Six personnes arrêtées en Mairie de Bujumbura

En date du 31 mai 2017, sur l'avenue Kumurinzi, au quartier Gihosha, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, 6 personnes ont été arrêtées par des agents du SNR et la police lors d'une fouille perquisition au domicile de Pascal Ntirampeba, ancien membre du CNDD-FDD aujourd'hui en exil. Il s'agit de Dévotte Niragira, gérante du bar « OPEN SKY » situé dans le même quartier, Elie Niyongabo, Eric Nshimirimana et Egide Nahimana, tous employés du même bar. La police a déclaré y avoir trouvé deux armes, ce que les voisins de Pascal Ntirampeba ont qualifié de montage et ont ajouté que c'est la même police qui les aurait amenées afin d'arrêter ces gens. Lors de cette fouille, les agents du SNR dirigés par Joseph Niyonzima surnommé Kazungu ont arrêté deux autres personnes, Agathon Nimpaye, enseignant au Lycée du Saint Esprit en même temps responsable du parti MSD et un prénommé Déo, cadre de la REGIDESO. Ce dernier a été arrêté parce qu'il disposait d'un passeport qui montrait qu'il effectuait souvent des voyages au Rwanda. Des sources sur place disent qu'il se rendait au Rwanda pour rendre

visite à son enfant qui y fait ses études. Selon les mêmes sources, huit smartphones et 4 ordinateurs ont été saisis au domicile de ce responsable du parti MSD. Les membres de leurs familles étaient inquiets parce qu'ils avaient été refusés toute visite.

Un ménage d'un médecin du nom de Gahongano a lui aussi été fouillé. Son container a été défoncé par la police qui déclarait y avoir trouvé des uniformes militaires. La famille du médecin Gahongano habite actuellement au Canada. Toutes les personnes arrêtées ont été conduites au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi en Mairie de Bujumbura.

Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 31 mai 2017, dix-huit jeunes musulmans ont été arrêtés par la police en zone urbaine de Buterere puis conduits au cachot de police au chef-lieu de cette zone. Les sources sur place indiquent que ces jeunes étaient accusés de vouloir perturber le culte qui se déroulait à la mosquée de Buterere I. Les mêmes sources précisent qu'ils étaient aussi accusés de se faire coiffer d'une manière non permise par la religion islamique. Les 18 jeunes avaient tous passé la nuit au cachot de police de la zone Buterere. Nos sources indiquent qu'un véhicule du SNR est venu les prendre un à un vers une destination inconnue. Ramadhan Hakizimana qui présidait ce culte et qui les avait fait arrêter, aurait lui aussi été embarqué, selon toujours les mêmes sources. Ramadhan Hakizimana est également président la COMIBU dans la zone Buyenzi. D'autres sources disent que les 18 jeunes musulmans auraient l'intention de le destituer, ce que ces jeunes ont rejeté en bloc.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 2 mai 2017, Privat Ndiokubwayo, un cadre du PNLIS a été arrêté par les agents du SNR à son domicile sis au quartier Jabe en Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent qu'il serait accusé d'effectuer de temps en temps des voyages au Rwanda. Un de ses voisins raconte que les agents du SNR sont entrés dans son bureau pour récupérer certains de ses documents ainsi que son ordinateur portable. Il a été relâché par la suite.

II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 19 juin 2017, vers 10 heures, sur la colline Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, une fillette K.I, âgée d'une année et onze mois a été violée par un homme du nom de Claude Bukuru, âgé de 21 ans, originaire de la colline Musenyi, zone Rubirizi, commune Mugina, province Cibitoke. Selon nos sources, l'acte s'est déroulé dans le ménage de la mère de la victime.

Une personne violée en commune et province Cankuzo

En date du 12 juin 2017, I.A.G, une fillette de 9 ans de la colline Nyabisindu, zone et commune Cankuzo, a été violée par un homme de la composante sociale Twa qui était venu sur cette colline pour réparer les cuvettes et bidons. Selon Leonard Sindayigaya, procureur de la république en province Cankuzo, cet homme a été détenu au cachot du commissariat de police de Cankuzo. Un médecin de l'hôpital Cankuzo a refusé de donner les résultats de l'expertise médicale exigeant à la famille de la victime un montant de 10 000 fbu. Selon des sources sur place, lors d'une réunion tenue en date du 14 juin 2017 à l'intention des chefs de services, le médecin Directeur du district sanitaire de Cankuzo a été informé du cas et a promis d'intervenir. Pour le cas précis, l'absence de ces résultats a freiné les preuves justifiant la flagrance, ajoutent les mêmes sources.

Une écolière violée par son tuteur en province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juin 2017 indique que F.N, âgée de 13 ans, une écolière de la 3^{ème} année à l'EP Kigamba en province Ruyigi, a été engrossée par son tuteur prénommé Désiré alias papa Muco. Selon des sources sur place, l'écolière avait des malaises en classe et après le test de grossesse positif, elle a été chassée de l'école en date du 3 mai 2017. Le présumé auteur a été arrêté en date du 9 juin 2017 et a été incarcéré au cachot de poste de police de Ruyigi, selon les mêmes sources.

Tentative de viol en commune province Rutana

En date du 6 juin 2017 vers 11 heures, sur la colline de Nyagahara, commune Giharo, province Rutana, un infirmier du nom de Gérard Ndayitwayeko du CDS de cette colline, a été attrapé en train de tenter de violer une femme enceinte du nom de Sylvana Ngeriminwe qui venait faire une consultation pré-natale. Ce présumé auteur a été incarcéré au cachot de poste de police de Giharo.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 juin 2017 indique qu'en date du 31 mai 2017, vers 15 heures, sur la sous colline Gisovu, sur la colline centre ville, commune et province Bubanza, Jean Marie Kwizera a violé une fillette de 6 ans. Selon nos sources, l'enfant était allée lui rendre visite avec ses camarades. L'auteur a été arrêté en date du 4 juin 2017, vers 10 heures et détenu au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Une personne violée en province Cankuzo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 mai 2017 indique qu'Anselme Barandya, directeur de l'ETS Cankuzo et ancien directeur de l'ITABU Kigamba en commune Kigamba, avait engrossé une élève du nom d'A.K, selon nos sources. Dans la soirée du 28 mai 2017, Désiré Njiji, gouverneur de la province Cankuzo, s'est rendu au domicile du tuteur de cette élève afin de la récupérer mais ce tuteur a refusé, selon les mêmes sources. C'est ainsi que dans la matinée du 29 mai 2017, l'élève a été amenée au bureau de la province pour être entendue par le gouverneur Désiré Njiji, le DPE Réverien Ndugi et le procureur de la république de Cankuzo. Comme la famille de l'élève est par après arrivée au bureau du gouverneur, cette élève a ensuite

été conduite au procureur où elle a été interrogée avant de trouver la liberté aux environs de 13 heures. Anselme Barandya a été mis sous mandat d'arrêt au moment où il était à Bujumbura, selon les mêmes sources.

L'information parvenue à notre rédaction en date du 3 juin 2017 indique que le dossier du directeur Anselme Barandya a pris une ampleur politique. Les cadres du parti CNDD-FDD au pouvoir étaient divisés en deux blocs sur ce dossier pour des enjeux politiques. Selon des sources en provenance des cadres de ce parti, une réunion a eu lieu en date du 2 juin 2017 à la permanence de ce parti à Cankuzo dont Anselme Barandya a été trop évoqué mais aucun consensus n'a été dégagé. Certaines sources disaient qu'Anselme Barandya avait pris fuite mais en date du 2 juin 2017, il est revenu avec une équipe d'autres cadres qui le soutenaient et n'a pas été inquiété.

Une personne violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 17 mai 2017, sur la colline Mpungwe, zone Mugege, commune Butaganzwa, province Ruyigi, une jeune fille C.N, âgée de 16 ans a été violée par un homme du nom de Salvator Ntirampeba. La fille a eu des soins médicaux au CDS Muhene. Le chef de colline a confirmé les faits dans une correspondance adressée au titulaire du CDS Muhene en disant que la fille avait été enfermée dans un cabaret au moment du viol.

Une personne violée en province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 31 mai 2017, Wilson Ndikumana, connu sous le sobriquet de Songa, membre influent de la ligue des jeunes Imbonerakure, infirmier à l'hôpital de Kinyinya, a été arrêté, accusé d'abuser sexuellement une malade mentale. Il est responsable du parti CNDD-FDD dans la zone Kinyinya, membre du conseil des sages du même parti et aussi représentant des démobilisés de la province Ruyigi. Des sources à Kinyinya disent qu'il a été attrapé en flagrant délit par la population la même date, en train d'abuser sexuellement une malade mentale. Les mêmes sources précisent que l'auteur du crime avait quitté son poste d'attache arguant qu'il se rendait au restaurant de la place. La population affirme l'avoir surpris ayant encore les vêtements dans les mains. Selon les habitants de Kinyinya, ce membre du parti au pouvoir Wilson Ndikumana en complicité avec les Imbonerakure de la province Ruyigi, sont souvent pointés du doigt par la population de violer les femmes et les filles lors des rondes nocturnes. La même source indique que la victime du viol a été incarcérée malgré son état de malade mentale avant d'être relâchée le soir du 1^{er} juin 2017.

Un enfant violé en commune et province Bubanza

En date du 2 juin 2017, vers 14 heures, au centre ville de Bubanza, Jackson Mateganiro, âgé de 29 ans a été arrêté par la police de Bubanza puis conduit au cachot du commissariat de Bubanza. Il est accusé d'avoir violé une fillette de 6 ans en date du 28 mai 2017.

III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Des contributions forcées en province Kirundo

Une information parvenue à notre rédaction en date du 20 juin 2017 indique que dans toutes les communes de la province Kirundo, des barrières par colline, contrôlées par des Imbonerakure, sont érigées. Ces derniers exigent à chaque personne une contribution de 500 fbu pour la construction de la permanence du parti CNDD-FDD et 2 kg de haricot qui constitueraient leur salaire mais expliquent à la population que c'est pour le stock stratégique que la province exige alors que la population n'a pas été sensibilisée.

En commune Busoni, chaque ménage doit donner une somme de 2 000 fbu dont 1000 fbu pour la construction du stade de Nyarunazi et 1 000 fbu pour la construction des marchés de Gatere et Kabanga. La population doit également donner 2 kg de haricot.

Il a été également interdit en province Kirundo d'exporter du haricot vers d'autres provinces mais après que le député Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha ait rempli ses stocks à bas prix, il a autorisé la vente. La population se lamente de ces contributions car les habitants de Marembo, Gatete et Kubanero contribuent pour la construction du marché de Gatere situé à 10 km. Ceux de Nyarunazi, Rusarasi et Murore contribuent pour la construction du marché de Kabanga situé à 13 km de Nyarunazi.

Affrontement entre des Imbonerakure et la population en province Kirundo

En date du 19 juin 2017, des Imbonerakure de la colline Yaranda en commune Kirundo dirigés par leur chef du nom de Mvuyekure, ont été tabassés par la population de cette localité. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure imposaient à la population de donner une contribution de 2000 fbu. La population a refusé catégoriquement de donner cette contribution en disant que pendant la disette aucune des autorités n'est venue faire secours et que la population n'a rien bénéficié comme semence de la part de l'Etat. Les autorités de la province n'ont pas réagi après cet incident car ceux qui ont tabassé ces Imbonerakure sont des membres du parti CNDD-FDD.

Des entrainements paramilitaires en provinces Rumonge et Bururi

Une information parvenue à notre rédaction en date du 14 juin 2017 indique que chaque samedi, des Imbonerakure font des entrainements paramilitaires dans les provinces de Rumonge et Bururi. Ces entrainements sont signalés dans les localités des paysannats de Mutambara près de la prison centrale de Murembwe, dans la réserve naturelle de Rumonge, dans la localité de

Cabwoba, près du quartier Nkayamba situé au nord de la ville de Rumonge, sur la colline Mibanda en zone de Kizuka et dans la réserve naturelle de Kigwena en province Rumonge et Vyanda en province Bururi. Selon des sources sur place, ils font du sport en courant et en scandant des slogans qui dénigrent les opposants et glorifient le parti au pouvoir. Cette jeunesse vient de mettre en place leur structure jusqu'au niveau de la colline. Ces derniers jours, il s'observe une grande mobilisation des jeunes Imbonerakure où ils se substituent aux corps de défense et de sécurité. Des personnes sont arrêtées, torturées, dépouillées de leurs biens sans que les présumés auteurs soient inquiétés.

Entraînement paramilitaire en commune Rugombo, province Cibitoke

Apparition de deux sites d'entraînement des jeunes Imbonerakure sur la colline Rukana, frontalière avec le Rwanda et la RDC, entre la 11^{ème} et 12^{ème} transversale Cibitoke, sur la rivière Rusizi en commune Rugombo. Selon nos sources, un prénommé Enoch S3 au commissariat provincial de la police à Cibitoke est cité comme étant l'encadreur de ces jeunes Imbonerakure qui suivent cette formation.

Menaces envers un directeur de l'ECOFO en province Muramvya

En date du 15 juin 2017, le directeur de l'ECOFO Camamandu, Michel Nitunga, a reçu des menaces de la part de Janvier Muzomwita, DCE à Rutegama, d'Anicet, représentant du SNR dans les communes Rutegama-Kiganda et du représentant provincial des Imbonerakure dans cette province connu sous le nom de Loti. Selon des sources sur place, le motif de ces menaces est que Michel Nitunga avait adressé une lettre de demande d'explication à un enseignant prénommé Floribert sur ses absences non justifiées sur son lieu de travail. Ce dernier s'absentait au travail étant en train de peindre la permanence du parti CNDD-FDD. Le directeur a été obligé de déchirer ces lettres.

Un élu collinaire menacé en province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juin 2017 indique que le nommé Patrice Ndayishimiye alias Bucumi, chef de colline Musanga en même temps membre du parti FRODEBU a reçu des appels intempestifs de menaces de la part des autorités hiérarchiques avant d'être destitué de ses fonctions en date du 24 juin 2017 sur accusation de déstabilisation de la colline et de s'opposer aux patrouilles nocturnes des jeunes Imbonerakure.

Affrontement de deux équipes d'Imbonerakure en province Karusi

En date du 14 juin 2017, sur la colline Mugende, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi, deux équipes d'Imbonerakure se sont affrontés. Selon des sources sur place, une équipe dirigée par un certain Mudayi a été envoyée par l'administrateur communal pour arrêter un commerçant du nom d'Évariste qui achetait le café frais sans autorisation. L'autre équipe en train de patrouiller s'est affrontée à cette équipe de l'administrateur communal faisant blesser

une personne. Cette dernière a été conduite au CDS Nyakabugu aux frais de Mudeyi. Le lendemain, l'administrateur s'est rendu sur les lieux pour réconcilier ces deux équipes.

Des contributions forcées à l'endroit des opposants en province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2017 indique qu'en Zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi, des Imbonerakure avec l'administration sont en train de collecter par force une somme de 10 000 fbu pour chaque ménage d'opposants du CNDD-FDD, selon des sources sur place. Les collines les plus touchées sont Burenza et Mihama. Les mêmes sources ajoutent que ces Imbonerakure affirment par contre qu'ils ont rendu la contribution moins lourde par rapport à ce qu'ils avaient prévu. Les membres de la coalition AMIZERO Y'ABARUNDI ont informé ce problème à l'administration.

Contribution forcée en province Karusi

En province Karusi, la population a été forcée de payer une contribution destinée à la construction d'un stade moderne. Selon des sources sur place, l'administration provinciale a fixé une somme de 500 fbu pour chaque individu âgé de plus de 15 ans, même les travailleurs domestiques sont concernés par cette mesure. Les commerçants doivent payer 3 000 fbu ou plus, selon leurs revenus. Les mêmes sources indiquent que ce sont des chefs de collines et des Imbonerakure qui ont été confiés cette tâche de collecte de ces fonds et celui qui s'opposera à cette mesure sera qualifié d'ennemi de la paix et sera accusé de perturber l'ordre public.

Confrontation des jeunes Imbonerakure avec d'autres jeunes en province Rutana

En date du 6 juin 2017, vers 21 heures, des jeunes Imbonerakure de la colline Gicaca, commune Bukemba, province Rutana, se sont affrontés avec d'autres jeunes non membres du parti au pouvoir du quartier Swahili de la colline Gihofi. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu au moment où ces jeunes Imbonerakure de Gicaca sont venus en patrouille pour arrêter les commerçants et consommateurs des boissons prohibées au quartier Swahili. Deux jeunes Imbonerakure ont été blessés lors de ces affrontements. Après cet incident, certains de ces jeunes du quartier Swahili sont menacés. Ces patrouilles nocturnes par des jeunes Imbonerakure en commune Bukemba font peur à la population qui ne comprend pas pourquoi cette tâche qui était destinée aux corps de défense et de sécurité a été cédée à ces jeunes Imbonerakure.

Adhésion forcée à la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba

En dates du 3 et 9 juin 2017, le directeur de l'ECOFO Gatabo II, Célestin Ndikuriyo a tenu deux réunions à l'intention des élèves de cet établissement dans le but de les forcer à adhérer à la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Des élèves qui tentent de s'y opposer sont menacés de subir des sanctions disciplinaires.

Fouille perquisition en commune Kibago, province Makamba

En date du 8 juin 2017, quinze ménages des membres du parti UPRONA, aile de Charles Nditije et des retraités ex FAB, ont été la cible d'une fouille perquisition au chef-lieu de la commune Kibago, à Jimbi. Selon des sources sur place, cette fouille opérée par la police avec des Imbonerakure, a été considérée comme une sorte d'intimidation des membres de l'opposition et des retraités ex-FAB.

Une enseignante séquestrée par des Imbonerakure en commune Butezi, province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 30 mai 2017, Immaculée Nkurunziza, enseignante à l'EP Rugoti, zone et commune Butezi, province Ruyigi, a été retenue dans sa classe par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, le motif de cette séquestration est que sa classe était sale. Il a fallu l'intervention du chef de poste de police et de l'Administrateur pour que cette enseignante soit libérée.

Contribution forcée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2017 indique qu'en date du 31 mai 2017, les jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD sont pointés du doigt par la population de la zone urbaine de Musaga de faire des collectes d'argent sous prétexte de construire les permanences de ce parti. Le cas récent est celui observé dans le quartier Gitaramuka. Des sources sur place disent que ces collectes se font à l'endroit des membres et des non membres du CNDD-FDD. Les Imbonerakure prénommés Jackson et Paul viennent en tête dans la collecte de cet argent, précisent les mêmes sources. Ces habitants indiquent que cet argent est exigé aux petits commerçants, boutiquiers et propriétaires de restaurants. La population de la zone Musaga révèle qu'elle est menacée par la misère et dit ne pas comprendre ce phénomène. Elle s'insurge contre cet acte de leur soutirer de l'argent qu'elle qualifie d'un vol organisé par le pouvoir en place.

Contribution forcée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à notre rédaction en date du 2 juin 2017 indique la population de la zone Gatete, commune et province Rumonge s'insurge contre la mesure des autorités de contribuer à la construction d'un bureau administratif. Selon des sources sur place, cette collecte est faite par des Imbonerakure et la part de cette contribution est destinée à la construction d'une permanence du CNDD-FDD. Des responsables administratifs locaux font aussi la collecte des sommes d'argent comprises entre 5 000 et 15 000 fbu.

IV. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une embuscade tendue en province Ruyigi

Le soir du 19 juin 2017, vers 20 heures, le long de l'axe RN 13, tout près du pont Save séparant la province Cankuzo et Ruyigi, deux véhicules dont une ambulance et une voiture de type Probox sont tombés dans une embuscade tendue par un groupe armé de fusils. Des gros arbres

avaient été abattus à Ruhororo en commune Bweru pour barrer la route. Une somme de 60 000 fbu a été volée aux gens qui étaient dans l'ambulance et 400 000 fbu a été volée aux passagers à bord du véhicule de type Probox. Les passagers ont alerté la police de Cankuzo. Ce groupe armé de fusils n'a pas été identifié, il s'est volatilisé dans la nature.

Une personne enlevée puis retrouvée en commune Rugazi, province Bubanza

Ntahomvukiye Fidèle, représentant du parti CNDD-FDD et 2^{ème} parmi les élus locaux sur la colline Butavuka de la commune Rugazi en province Bubanza, a été enlevé par des personnes non identifiées en date du 22 juin 2017. Il a été retrouvé ligoté dans la brousse le soir du 23 juin 2017 en état d'inconscience.

Fermeture de l'ONG MSF Suisse en province Rumonge

En date du 15 juin 2017, l'ONG MSF Suisse a suspendu ses activités. Elle devrait appuyer l'hôpital de Rumonge et six CDS de la province sanitaire de Rumonge. Cette ONG ne s'est pas entendue avec le ministère de la santé sur le recrutement du personnel et sur la gestion des stocks des médicaments. Le ministère voulait à tout prix être associé, ce que MSF Suisse n'a pas accepté. C'est une grande perte pour la population bénéficiaire qui demande que ce contrat de collaboration soit renégocié pour l'intérêt de la population.

Deux personnes blessées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 13 juin 2017, un enseignant au Lycée municipal de Musaga prénommé Jean Ngendakumana et son travailleur de ménage ont été blessés par des personnes non identifiées munies d'armes blanches au quartier Kamesa, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Les victimes ont été évacuées à un hôpital de la localité.

Treize personnes empêchées de se réfugier en Tanzanie

En date du 13 juin 2017, treize personnes, originaires de la commune Nyanza-Lac, ont été arrêtées par le chef de zone Mabanda et président du CNDD-FDD dans cette commune. Elles étaient accusées par ce dernier de fuir le pays alors que la paix est totale. Toutes ont été contraintes de rebrousser chemin. Elles étaient composées de 2 hommes, 3 femmes et 8 enfants.

Une personne poignardée dans le site de déplacés de Mutaho, province Gitega

En date du 13 juin 2017, Spès Caritas Barandereka, âgée de 40 ans, habitant le site Mutaho, a été attaquée près du marché de Mutaho par un groupe de personnes non identifiées. Les sources sur place disent qu'elle a reçu des coups de poignards et des bars de fer au niveau du thorax et dans la gorge. La victime, en état critique, a été évacuée vers l'hôpital de Mutoyi dans la commune voisine de Bugendana.

Campagne de collecte forcée en commune Kayogoro, province Makamba

Une campagne de collecte forcée des fonds a été entamée en commune Kayogoro, province Makamba pour la construction d'un immeuble de la province Makamba. Depuis le début du mois de mai 2017, des réunions ont été tenues par le gouverneur, des conseillers provinciaux, accompagnés par des conseillers à la DPE Makamba, à l'intention des enseignants. Les directeurs des écoles relayent l'ordre de l'administration provinciale visant à payer une somme mensuelle de 5 000 fbu par enseignant. Selon ces directeurs, des barrières seront bientôt érigées sur les axes menant vers les lieux de travail dans le cadre de cette collecte. La dernière réunion a été tenue à l'ECOFO Dunga en date du 8 juin 2017. Des documents administratifs ne seront pas octroyés aux enseignants qui ne vont s'acquitter de cette contribution.

Fermeture des boutiques et bistrotts en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En dates du 7 et du 8 juin 2017, le commandant du camp Muha Pascal Minani connu sous le sobriquet de Mababa a procédé à la fermeture des boutiques et bistrotts se trouvant à la station-service de Musaga pour le non respect de l'heure de commercialisation des boissons. Les propriétaires de ces boutiques et bistrotts dénoncent une politique de deux poids deux mesures car le cabaret appartenant à l'honorable Lewis Niyongabo n'a pas été fermé alors qu'il reste tout le temps ouvert. Ils ont payé une amende allant jusqu'à 50 000 fbu.

Tentative d'assassinat en province Rutana

En date du 5 juin 2017 vers 20 heures, sur la colline de Cunda, commune Gitanga, province Rutana, un groupe de 4 personnes dont Fanuel, Gilbert, Marc et Bankuwunguka avaient préparé un forfait à l'endroit de la famille de Nibigira à cause des conflits fonciers. Le parquet s'est saisi d'office et a arrêté ces présumés auteurs avant de les conduire au cachot de poste de police de Rutana.

Attaque à la grenade en zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} juin 2017 indique qu'en date du 29 mai 2017, une grenade a été lancée par des voleurs au quartier Carama I, zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, un commerçant qui rentrait chez lui, a été victime d'un vol de deux millions de francs burundais et c'est après ce forfait que ces bandits ont lancé une grenade pour prendre le large.

Pénurie de carburant en province Cankuzo

En date du 2 juin 2017, à la station de carburant de Cankuzo appartenant à Kirosho, des véhicules et des motos attendaient d'être servis en carburant. Pour en avoir, certains policiers en profitaient pour exiger de l'argent aux propriétaires de véhicules pour être servis. Ils amenaient aussi des bidons pour acheter du carburant au prix à la pompe pour le vendre au marché noir à un

prix de 4 000 fbu le litre. L'exemple est celui de Melchior Miburo, S4 au commissariat de police de Cankuzo qui assurait l'ordre de distribution du carburant et qui a mis dans des bidons plus de 400 litres pour les vendre de façon irrégulière.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des membres des partis de l'opposition sont aussi signalés ainsi que ceux des associations de la société civile.

La répression contre les ex-FAB en fonction ou en retraite continue à se manifester dans le pays.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des entraînements paramilitaires et des contributions forcées ont été relevés dans ce rapport.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi évoqué dans ce rapport.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande ce qui suit:

A) Au Gouvernement du Burundi :

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des militaires, des jeunes Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes des VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- De cesser les contributions forcées fixées par des administratifs et collectées par des jeunes Imbonerakure.

B) A l'UA

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

C) A l'UE

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations.

D) Au conseil de sécurité des Nations Unies

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise en détresse.

E) A la Médiation

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines des femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

F) A l'EAC

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la médiation.

G) A la population

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

H) A la CPI :

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.